



Le Château de l'environnement à Buoux : préserver, transmettre et faire vivre les patrimoines naturels et culturels du Luberon

Note d'information sur le projet d'ouverture au grand public - 6 février 2023

Parmi les 5 missions confiées par le code de l'environnement aux parcs naturels régionaux, la mission « éducation et formation du public » est fondamentale : dans ce cadre, les Parcs sensibilisent, éduquent et mobilisent de nombreux participants pour réussir le développement durable, grâce à des méthodes d'éducation populaire, dynamiques et modernes.

C'est en ce sens que le Parc du Luberon a toujours mis en œuvre sa politique d'éducation au territoire envers les jeunes générations avec ses partenaires, et notamment avec son outil-phare : le Château de l'environnement dont le Parc est propriétaire depuis 1986 ; un domaine de 51 hectares, classé au titre des Monuments historiques, situé dans un écrin de nature au cœur du massif du Luberon.

Depuis plus de 30 ans, le Parc du Luberon y accueille les élèves et leurs enseignants, du Luberon et de la région, dans le cadre de séjours d'éducation à l'environnement et au territoire. Avec une ambition : « que chaque enfant du Luberon soit allé au moins une fois pendant sa scolarité en séjour de découverte des patrimoines naturels et culturels au Château de l'environnement ». Ce château est exceptionnellement ouvert au grand public une fois par an, lors des journées européennes du patrimoine.

Le Parc du Luberon porte aujourd'hui un projet d'évolution pour le Château de l'environnement avec pour vocation de :

- conforter sa mission pédagogique auprès des classes du Luberon et de la région avec un accueil répondant aux besoins des scolaires d'aujourd'hui ;
- partager les valeurs du Parc et les enjeux du développement durable avec un public plus large via la création d'un centre d'interprétation des patrimoines en 2025.

Notre ambition : faire du Château de l'environnement un lieu de démonstration des missions et des valeurs du Parc naturel régional du Luberon, un lieu créateur de lien social pour les habitants et visiteurs du pays d'Apt et du Luberon, petits et grands.

INFORMATION : pour faire suite à la 1^{re} réunion publique organisée à destination des habitants de Buoux le 1^{er} février 2022, le Parc naturel régional du Luberon tiendra une 2^e réunion publique de présentation de l'avancement du projet de restauration et d'aménagement du Château le vendredi 24 février 2023 à 17h30 au Château de l'environnement.

La restauration et l'aménagement du Château de Buoux constituent un double enjeu pour notre époque : d'une part, maintenir et développer un équipement public utile pour les habitants d'aujourd'hui, petits et grands ; d'autre part, préserver et transmettre aux générations futures un patrimoine naturel et culturel unique en Provence.

Préserver, transmettre, développer : le Château est un véritable condensé du Parc du Luberon, un témoignage vivant de ses valeurs. Demain, il permettra à tous ceux qui y passeront de vivre cette expérience « Parc » que l'on retrouve dans notre signature : « Une autre vie s'invente ici ».



ZOOM SUR LE FUTUR CENTRE D'INTERPRÉTATION DES PATRIMOINES

Fort de sa réussite auprès des jeunes générations, le Parc naturel régional du Luberon souhaite développer la sensibilisation du grand public avec la création d'un centre d'interprétation des patrimoines du Luberon. Cet équipement public sera accessible aux familles, aux habitants, aux visiteurs, ainsi qu'aux associations et professionnels.

Pour tous ces publics, y seront mis à l'honneur le monument, avec sa singularité historique, architecturale et paysagère, la biodiversité du domaine et les savoir-faire du Luberon.

La dimension immersive sera prépondérante dans les futurs aménagements intérieurs et extérieurs :

- un parcours de visite intérieur pour découvrir comment on vivait au château à différentes époques (Renaissance, XVIIIe siècle), grâce à un espace muséographique et des ateliers de découverte ;
- un parcours de visite extérieur en immersion dans une partie du domaine, pour découvrir la faune et la flore du Luberon ainsi que les jardins historiques avec ses potagers et vergers, et une ferme pédagogique ;
- des chantiers de formation et des ateliers de savoir-faire (notamment autour de l'agriculture et de l'alimentation, de la pierre).

Avec le soutien de : Union européenne, État, Région Sud, Département de Vaucluse.

LES POINTS SAILLANTS DU PROJET

✓ **L'accueil des scolaires, notre priorité, et une ouverture à un public plus large.**

En 2025, **l'accueil des scolaires sera maintenu** à son niveau actuel, soit 50 à 60 classes par an (1 500 élèves environ en séjour) et dans les mêmes tarifs (env. 50 € par jour par enfant : pension complète + animation). L'accueil en séjour à la semaine restera une spécificité du Château de l'environnement, afin de proposer un parcours éducatif de qualité sur plusieurs jours.

Le nouveau projet ambitionne de partager et de donner à voir à davantage de public avec un objectif de fréquentation permettant un équilibre entre valorisation et préservation des patrimoines du domaine. (130 personnes / jour en moyenne incluant les scolaires : un flux réparti en fonction des saisons, des périodes d'ouverture pour chaque public, de la répartition semaine/week-end, des vacances.)

À titre indicatif :

- le Château de l'environnement accueille 1 000 personnes / jour lors des Journées européennes du patrimoine ;
- le Sentier des ocres à Roussillon accueille 300 000 personnes / an ;
- le Colorado provençal à Rustrel accueille 280 000 personnes / an ;
- le Château de Lourmarin accueille 50 000 visiteurs / an ;
- dans le cadre du projet, le Château de l'environnement pourrait accueillir entre 40 et 45 000 visiteurs / an (dont les 10 000 déjà accueillis actuellement).

✓ **Un projet qui prend en compte les enjeux écologiques.**

Les études en cours permettront de calibrer la fréquentation et les aménagements afin d'en limiter l'impact sur la biodiversité et de trouver le juste équilibre entre évolutions nécessaires et préservation des milieux naturels.

Dans le cadre des études environnementales sur les jardins classés Monument historique, un diagnostic a été réalisé par des bureaux d'études. Ce diagnostic comporte un inventaire de la faune et de la flore sur l'ensemble du domaine et des préconisations pour leur préservation. L'ensemble des études sera pris en compte dans le projet de restauration et d'aménagement des espaces extérieurs.

Une étude de fréquentation sur l'ensemble de la commune, et particulièrement sur le vallon de l'Aiguebrun (Espace naturel sensible) avec la pose d'éco-compteurs, est en cours de réalisation avec la commune et le Parc, afin d'organiser l'accueil des publics et de limiter les risques (préservation de la biodiversité, risque incendie, sur-fréquentation).

À noter également :

- plusieurs actions sont prévues pour accroître la qualité des milieux pour les espèces : restauration de haies, restauration de murets en pierre sèche, restauration de points d'eau, refuge pour les chauves-souris, polyculture... ;
- un plan de gestion est en cours d'élaboration pour suivre l'évolution des milieux (faune/flore) sur le long terme.

✓ **Une offre d'hébergement et de restauration pour les scolaires et les visiteurs.**

Le projet proposera une offre d'hébergement pour les différents publics accueillis dans le cadre des activités du château : scolaires, visiteurs du centre d'interprétation, séminaires, etc.

Il s'agit de faire évoluer les dortoirs et les salles de bains collectives actuelles en chambres avec salles de bain individuelles, répondant ainsi à une demande du public scolaire et à améliorer les conditions d'accueil qui ne répondent plus aux besoins actuels.

Cette requalification permettra également d'accueillir les publics adultes (hors période scolaire) dans des conditions plus adaptées.

Pour ce faire, la capacité actuelle d'hébergement de 95 lits sera ramenée à 85 lits (26 chambres doubles à familiales), ce qui permettra toujours l'accueil de 2 classes en même temps.

Par ailleurs, le projet permettra à tous les usagers du site de pouvoir se restaurer sur place. Il est prévu une restauration « locavore » pour les adultes et un service de restauration collective pour les scolaires.

Les productions des jardins du château (vergers/potagers) viendront approvisionner pour partie les cuisines. Pour les scolaires comme pour les adultes, l'approvisionnement sera en produits locaux et bio.

✓ **La mise en sécurité de la route d'accès.**

La route du vallon qui permet d'accéder au château présente un grand intérêt patrimonial et paysager. Elle sera conservée dans sa largeur et des zones de croisement pour permettre un accès sécurisé au site, notamment pour les services de secours et d'incendie seront organisés. Il s'agit d'aménagements d'ores et déjà nécessaires aujourd'hui.

La voirie actuellement détériorée sera également consolidée sur certains points à cette occasion (restauration des murets de soutènement en pierre, etc.).

Ces sujets seront concertés et réfléchis avec la commune de Buoux et le Département de Vaucluse.

✓ **Des parkings paysagers à l'entrée du domaine.**

Des zones de stationnement permanentes seront prévues à l'entrée de la propriété (200 m du château), sur des restanques actuellement en friche qui seront aménagées en parkings paysagers pour une cinquantaine de véhicules.

Pour des évènements ponctuels (type journées du patrimoine) qui nécessiteraient du stationnement complémentaire, nous continuerons à utiliser certains prés du château, comme cela se pratique depuis plus de 20 ans, en rotation selon les saisons, les cultures et la météo, et en collaboration avec l'agriculteur en charge de leur exploitation.

✓ **Des jardins historiques restaurés : pour la production agricole et pour l'ombrage.**

Le projet prévoit la restauration des jardins historiques du XVIIe siècle dans leur double vocation : d'agrément (avec des promenades ombragées), et de production agricole (avec des vergers et des potagers).

Les enjeux de notre époque, au cœur de l'action du Parc, seront intégrés :

- préservation de la biodiversité et des ressources ;
- adaptation au changement climatique (choix des essences et suivi sur le long terme dans une démarche expérimentale) ;
- valorisation de la production agricole pour l'offre de restauration au château (circuits courts et alimentation saine) ;
- médiation auprès des publics dans le cadre des parcours de visite et d'ateliers (ateliers immersifs et formations sur l'agriculture et l'alimentation, les techniques et savoir-faire tels que la pierre-sèche).

✓ **Ressource en eau : un projet calibré en fonction des contraintes du site, dans un contexte méditerranéen.**

Pour les jardins, il est prévu l'utilisation des sources du château et la récupération/stockage d'une partie des eaux de pluie (sur les mêmes principes d'ingéniosité du XVIIe siècle face à la rareté de la ressource). Parallèlement, le choix des plantations sera adapté à cette contrainte.

S'agissant des consommations humaines, le château est actuellement alimenté par un forage et le Parc est en train de relier le château au réseau d'eau public de la commune de Buoux afin de sécuriser l'alimentation du site.

La commune de Buoux a sollicité quant à elle la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon afin de sécuriser son réseau en le reliant au réseau intercommunal.

✓ **Un projet permettant de soutenir l'agriculture locale, dont l'élevage.**

L'exploitation agricole située à proximité du Château de l'environnement utilise depuis plusieurs décennies une partie du domaine pour son activité.

Le bail dont bénéficiait l'agriculteur est arrivé à échéance avec son départ à la retraite. Pour maintenir cette agriculture locale et permettre à ses héritiers la poursuite de son activité sur des surfaces égales ou élargies, le Parc travaille à l'établissement d'une nouvelle contractualisation.

✓ **Un projet partagé et débattu au sein des instances du Parc.**

- **Réunions de travail et/ou d'information** en bureau syndical le 24 juin 2019, en comité syndical le 2 juillet 2019, en bureau syndical le 17 septembre 2020, en comité syndical du 18 février 2021.
- **Vote du comité syndical** le 25 septembre 2020 : approbation du projet d'évolution du Château et son ouverture au public, ainsi que son plan de financement prévisionnel.
- **Inscriptions budgétaires** des premières tranches de l'opération au budget du Parc les 8 avril et 30 novembre 2021 ;
- **Attribution des marchés** d'études au bureau syndical du 12 octobre 2021, au comité syndical du 30 novembre 2021 et du 28 juin 2022 ;
- **Délibérations pour demandes spécifiques de financement** au comité syndical du 27 septembre 2022 ;
- **Échange sur la démarche de mécénat** au bureau syndical du 27 septembre 2022 ;
- **Discussions autour d'un bail emphytéotique** à accorder à l'exploitant agricole, au comité syndical du 28 juin 2022.

Les délibérations sont consultables et téléchargeables sur le site Internet du Parc : www.parcduluberon.fr

Ce projet a également été présenté à la presse quotidienne régionale ainsi qu'aux habitants de Buoux. **Plusieurs articles de grands quotidiens régionaux (papier et web)** ont été publiés suite aux communiqués de presse du Parc : *La Provence* le 7 mars 2021, *Vaucluse Matin* le 30 et le 31 octobre 2021, le 21 janvier et le 22 mai 2022.

Une première réunion publique avec les habitants de Buoux a été organisée au Château le 1^{er} février 2022 pour leur présenter le projet et son état d'avancement.

Une 2^e réunion publique est programmée le 24 février 2023 à 17h30 au Château de l'environnement pour tenir les habitants informés, comme il était convenu, de l'avancement de l'opération.

Contact

Parc naturel régional du Luberon - 04 90 04 42 00 - 60 place Jean-Jaurès 84400 Apt – www.parcduluberon.fr